



LISTE DES POSTES VACANTS

**AVEC LE SOUTIEN INTERSYNDICAL, LA
CGT FAIT CÉDER LE RECTORAT !**

Après avoir été alertés par plusieurs collègues inquiets de la non diffusion de la liste des postes vacants pour le mouvement intra-académique, les élus CAPA de la CGT éduc'action ont dès le 17 Mars dénoncé ce refus manifeste de la part du rectorat, et demandé des explications.

Les explications fournies par le rectorat ont alors été très confuses, et étonnamment différentes selon les CAPA auxquelles elle a été posée par les élus certifiés et PLP. Tout d'abord, il s'agissait d'une bête histoire de calendrier qui ne tient absolument pas la route. Ensuite, le rectorat évoquait la volatilité des postes supprimés, alors que le Comité Technique Académique est justement chargé d'officialiser les suppressions et créations de postes pour qu'elles ne varient plus.

C'est d'ailleurs lors du Comité Technique Académique du 24 Mars que le rectorat a fini par céder. La CGT a soumis au vote le vœu suivant :

Nous demandons que la liste des postes vacants soit publiée au plus vite après le Comité Technique académique du 24 mars 2017, et nous demandons que le calendrier pour l'année scolaire 2017-2018 soit conçu pour que la saisie des vœux de mutation intra-académique puisse être faite hors vacances scolaires, et en ayant accès à la liste des postes vacants diffusés par le rectorat.

Ce vœu a été soutenu et voté, il faut le saluer, à l'unanimité au CTA (CGT, FO, FSU, UNSA). Il a obligé le rectorat à annoncer en séance que la liste des postes vacants serait publiée à partir de mardi 28 mars, ce qui a bel et bien été fait.

Les personnels ont ainsi pu accéder à ces informations importantes pour les demandes de mutation. Le rectorat ne s'est par contre nullement engagé pour l'an prochain.

RENTRÉE 2017 EN LYCÉE PRO DES CRÉATIONS DE POSTES, MAIS MOINS DE PLP QU'EN 2012 AU FINAL

Pour la rentrée 2017, l'académie enregistre 45 créations d'emplois dans les LP, contre 19 suppressions, soit un solde de +26. C'est positif et cela faisait très longtemps qu'il n'y avait pas eu autant de créations. Mais si l'on prend un peu de recul, le bilan du quinquennat Hollande dans les LP est décevant et dans les établissements, les conditions de travail restent difficiles. En dehors du fait que la gauche de gouvernement n'est revenue ni sur le bac pro en 3 ans, ni sur le tout-CCF, ni sur le nombre excessif de PFMP, ni sur la politique de mise en concurrence avec l'apprentissage, le compte n'y est vraiment pas dans les LP. Il y a en effet 8 postes de PLP en moins en 2017 qu'en 2012 dans l'académie de Rouen ! Pas de quoi trouver que ça va mieux...

De plus, le rectorat recourt toujours massivement aux heures supplémentaires, le taux d'HSA passant cette année la barre symbolique des 10%, ainsi qu'aux BMP (blocs de moyens provisoires) en lieu et place d'un certain nombre d'emplois (164 BMP au total, dont 11 à 18H, et une moyenne d'environ 10H par BMP).

Pour autant, si l'on considère que la condition première pour améliorer vraiment nos conditions de travail est la baisse des effectifs par classe, alors le solde de +26 n'est qu'une goutte d'eau. Tous les PLP savent qu'enseigner face à 15 élèves ou à 30 élèves, c'est totalement différent, à tel point qu'on se demande si l'on fait le même métier... Et nos élèves sont les premiers à réclamer de petits effectifs pour mieux travailler.

Enfin, il faut rappeler que sur ces créations d'emplois, une part importante correspond au transfert des formations qualifiantes des SEGPA vers les LP. On crée donc un peu dans les LP pendant qu'on supprime dans les collèges et SEGPA.

Pour la CGT, la priorité doit être la réduction sensible des effectifs par classe, avec des maxima de 20 élèves et 15 en éducation prioritaire.